



Municipalité de St-Sylvestre

AVIS PUBLIC

Projet de règlement 152-2021 sur la taxation et la tarification pour l'année 2022

AVIS est, par la présente, donné par Marie-Lyne Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Sylvestre;

QU'à une séance régulière du conseil tenue le 6 décembre 2021 à 20h00 à la salle Lotbinière du centre multifonctionnel de St-Sylvestre sise au 435, rue Principale, St-Sylvestre, le projet de règlement suivant fut présenté et un avis de motion a été donné en vue de son adoption à une séance subséquente du conseil :

Projet de règlement 152-2021 sur la taxation et la tarification pour l'année 2022.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, au 423B, rue Principale.

Marie-Lyne Rousseau

Directrice générale et secrétaire trésorière